



Wallonie

COMMUNE DE CHAUDFONTAINE

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont **Messieurs David et Sogol RAJACIC - SEHATI** demeurant **rue de la Loignerie 98 à 4050 Chaudfontaine**.

Le terrain concerné est situé **rue de la Loignerie, 98 à 4050 Chaudfontaine** et cadastré **division 1, section D n°182Z**.

Le projet est de type : **Transformation d'une habitation unifamiliale par le réaménagement des abords autour d'une piscine, l'agrandissement du bâtiment (création d'une suite parentale) et semi-couverture de la terrasse et le rafraichissement du bâtiment par la mise en peinture des parements en briques et le percement d'une baie en façade arrière**, et présente les caractéristiques suivantes : **Article D.IV.40 du CoDT - les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation (matériaux de parement : bardage en panneaux type TRESPA de ton gris quartz en lieu et place de moellons de grès ou de briques peintes en blanc cassé, ivoire ou gris très clair).**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables : **les lundis, mardis et mercredis matin de 8h00 à 12h00 et le jeudi de 13h00 à 17h00, une permanence se tient le jeudi de 17h00 à 20h00** à l'adresse suivante : **Administration communale de Chaudfontaine - Service Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 - 4053 EMBOURG**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent communal, à l'accueil du service Urbanisme, téléphone : 04/361.54.80, mail : urbanisme@chaudfontaine.be, dont le bureau se trouve avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 10 janvier 2021 au 25 janvier 2021 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Chaudfontaine - Service Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 - 4053 EMBOURG ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@chaudfontaine.be